

REVUE DE PRESSE

Articles

SORTIR TÉLÉRAMA : 27/02/17

FIGAROSCOPE : 08/03/17

L'HUMANITÉ : 27/02/17

TOUTE LA CULTURE 03/03/17

TÉLÉRAMA : 01/08/15

STRADDA numéro de Printemps 2015

THÉÂTRES MAGAZINE : Printemps 2015

LE CLOU DANS LA PLANCHE : 02/06/15

LA DÉPÊCHE DU MIDI : 10/02/14

ECHO DE LA DORDOGNE Sarlat : 17/02/15

SUD OUEST : 29/11/14, 22/12/14, 13/01/15, 15/01/15, 19/01/15

EKLETIKA : 28/11/14 et 04/12/14

Radios

RADIOKULTURA

Euskaraz:

<http://www.radiokultura.com/emissions/9-epaimahaikideak-eztabaidan-zuen-aurrean>

Version française :

<http://www.radiokultura.com/emissions/9-osez-l-ecoutez-pour-le-voir>

Sites

EKLETIKA : 28/11/14 et 04/12/14

<http://www.eklektika.fr/9-du-petit-theatre-de-pain-vibrant-plaidoyer-pour-nos-parts-manquantes/>

<http://www.eklektika.fr/9-petit-theatre-de-pain-stephane-guerin-anglet-justice/>

Blog

JUSTFOCUS

Théâtre

9

TTT

On aime passionnément

Du 7 mars 2017 au 26 mars 2017
Théâtre 13 / Seine - Paris

Télérama.fr

Sortir Paris

« *Avez-vous une intime conviction ?* » demande d'entrée le président du tribunal aux neuf jurés réunis pour décider du sort d'un adolescent présumé coupable du meurtre de ses grands-parents. Au terme de débats tumultueux, le verdict est unanime. Tout autant pour le public, qui repart troublé mais convaincu d'avoir vécu un moment exceptionnel. Toujours en quête de formats de spectacles originaux, Le Petit Théâtre de Pain a choisi pour l'occasion un dispositif trifrontal, plaçant le public au cœur des délibérations. Les protagonistes, représentant un panel de la population, sont le reflet des spectateurs soumis aux mêmes doutes. Soutenue par une mise en scène pertinente et des dialogues percutants, complétés d'émouvants inserts dansés, l'interprétation chorale est l'atout majeur de ce spectacle coup de poing qui nous rappelle, non sans humour, que la justice est un théâtre. A voir sans tarder.



Que faire à Paris ?

12 idées de sorties originales pour réussir votre week-end

FIGARO SCOPE

LE FIGAROSCOPE DU MÉRREDI 8 AU 14 MARS 2017

«9», UN SPECTACLE À PORTÉE NATIONALE

Une troupe basque investit le Théâtre 13 pendant un mois. L'origine de la compagnie (Le Petit Théâtre de Pain à Lathossoa) est un prétexte idéal pour ce dossier aux couleurs du Sud-Ouest. La grande qualité de ce spectacle est une raison plus que valable de l'évoquer.

Neuf jurés d'assises se retrouvent enfermés dans une salle de délibération après trois jours de procès. Durant toute la nuit, ils vont décider du sort de Karim Bourdon. À 16 ans, ce jeune homme né aux Comores et accueilli par une famille française aurait sauvagement assassiné ses grands-parents d'adoption. Cinq hommes et quatre femmes ont été tirés au sort par la justice française pour décider de son sort. Un musicien, un chômeur, une graphiste, un patron, un retraité, une enseignante, un médecin... tous mènent des vies différentes mais sont unanimes sur un point : en finir vite avec cette affaire pour reprendre le cours de leur vie. La monstruosité des actes et les aveux en garde à vue du présumé coupable le condamnent à la perpétuité. À une exception près : « L'important, ce n'est pas ce qu'on se dit, c'est ce qu'on fait. »



Neuf jurés d'assises se retrouvent enfermés dans une salle de délibération après trois jours de procès.

Inspiré par *Douze Hommes en colère*, de Sidney Lumet, ce spectacle immersif plonge le public dans la réflexion. La pièce - écrite par Stéphane Guérin et mise en scène par Manex Fuchs et Georges Bigot - ne laisse aucun répit. Tout est remis en question. Des examens psychiatriques au rôle des journalistes et leurs jugements expéditifs : « Tous ces portraits de l'accusé qui s'étalent dans les journaux à la télé comme l'homme à abattre. » Les heures passent et, sous le coup de l'épuisement, chacun revèle sa vraie personnalité. Du problème hormonal aux douloureux souvenirs d'enfance, les problèmes d'argent et les pensées racistes, ces neuf jurés forment une petite société. Il n'est pas rare de croiser le regard d'un comédien et de se sentir troublé par la sensation de réalité. Après tout, ces jurés ne sont que des êtres humains. À tour de rôle, ils sont impressionnants, exaspérants, touchants. Tel cet acteur incarnant un homme âgé diminué - seulement - physiquement : « Je suis peut-être un peu sourd de l'oreille droite mais j'entends bien du côté cœur. » À la fin de la représentation, la troupe propose au public de boire un coup « à la fraternité ». Trinquons au mérite de cette pièce.

M.-S.B.

« 9 » au Théâtre 13 (30, rue du Chevaleret, 75013). Du mar. au sam. à 20 h et le dim. à 16 h. Jusqu'au 26 mars. Relâche le 14 mars. Billet : de 7 à 26 €. www.theatre13.com

THÉÂTRE

Intimes convictions

Avec 9, la troupe du Petit Théâtre de Pain décortique les mécaniques des certitudes et du doute qui habitent les jurés d'assises. Une pièce aux résonances actuelles dont le public ne peut sortir indemne.

Ils sont neuf. (1) Neuf jurés – cinq hommes et quatre femmes – tirés au sort sur les listes électorales. Ils ne se connaissent pas, ne se reverront jamais, viennent de milieux différents (un patron de PME, une enseignante, une médecin chef du service des urgences, une ingénieure, un musicien, un vigneron à la retraite, une graphiste, un routier et un intérimaire) et doivent délibérer. Les portes du huis clos ne pourront se rouvrir que lorsqu'ils auront établi une réponse unanime à une question : le jeune Karim Bourdon est-il coupable ou non d'avoir assassiné ses grands-parents adoptifs ? Si oui, c'est la perpétuité qui l'attend. Tout accable Karim, qui a d'ailleurs reconnu les faits. Et tous ont envie de retrouver leur vie, leur famille, leurs problèmes à régler, etc. Dehors, la pluie commence à tomber. L'affaire semble pliée. Mais cette seule question, les protagonistes ne pourront pas s'en débarrasser aussi facilement. Par une fenêtre ouverte, par une fuite dans le toit, la pluie s'insinue dans la salle des délibérations comme le doute se distille dans les esprits. Au premier tour de vote, il y a huit bulletins « coupable » et un « non coupable ». La nuit va être longue...

Qui sommes-nous pour juger l'acte d'autrui ?

« Karim est-il ou non coupable d'avoir assassiné ? »... Derrière cette question en surgissent très vite d'autres. Qui sommes-nous pour juger l'acte d'autrui ? Comment forçons-nous notre « intime conviction » ? Qu'est-ce que le « doute raisonnable » ? Que choisir entre la justice et la mort ? Quelle part de responsabilité chacun est-il prêt à porter pour trancher le destin d'autrui ? La pièce est inspirée des films *Douze Hommes en colère*, de Sidney Lumet, en 1957, et *12*, de Nikita Mikhalkov, en 2010. Mais son auteur, Stéphane Guérin, à qui la compagnie en a confié l'écriture, y a ajouté une nouvelle dimension. La situation est replacée dans un contexte actuel, ce qui a lieu de créer des résonances avec des affaires en cours. Les protagonistes au plateau répondent chacun à des archétypes de la société, le jeu d'acteur use d'un ton vrai, naturel, identique à celui de l'homme de la rue, ce qui insidieusement force le public à s'identifier à l'un ou/et à l'autre.

Avec pour seul décor deux tables, neuf chaises, un point d'eau, un piano et un portemanteau, avec un positionnement du public en tri-frontal et une huisserie aux allures de guillotine venant fermer



Un huis clos où se décide le sort d'un homme. Enaut Castagnet

le cercle, la mise en scène, signée Manex Fuchs et Georges Bigot, vient ajouter à ce repli sur l'intime. Les spectateurs ne peuvent plus ne pas être impliqués. Et c'est là toute la force de la pièce, cette obligation pour qui la regarde de s'interroger sur lui-même, de questionner son propre vécu, son propre psychisme, ses propres convictions intimes. La question n'est plus de savoir si Karim est coupable mais bien plutôt de nous pousser

à une introspection attentive et critique des raisons et des mécaniques strictement personnelles qui nous inciteraient à rendre tel ou tel verdict si nous étions jurés d'assises. Et de cet abîme-là, dans lequel on plonge alors, on ne peut sortir tout à fait indemne... ♦

GÉRALDINE KORNBLUM

(1) Jusqu'au 26 mars au Théâtre 13/Seine (Paris 13^e). Rés. : 01 45 88 62 22.



"9" de Stéphane Guérin au Théâtre 13, la pièce à ne pas manquer en Mars

Fondée en 1994, le Petit Théâtre de Pain est une troupe du Pays Basque. Elle assure la direction artistique de Hameka, lieu de fabrique dédié aux arts de la rue et au théâtre en euskara (langue basque). La troupe présente cette saison au Théâtre 13 sa pièce 9, un huis clos palpitant où l'effet groupe est admirable.

Neuf jurés entrent en salle de délibération. Au fond de la scène comme une potence, le cadre de l'ancienne guillotine nous rappelle qui seul dans nos sociétés détient le droit à la violence. Cinq hommes, quatre femmes devront juger un gamin promis à la perpétuité, devront pour cela passer une nuit en huis clos avec de parfaits inconnus. Personne ne sera épargné. Chacun sera impacté, personne ne sortira indemne de cette confrontation d'individus où les inconscients, les traumatismes et les conflits psychiques de chacun des jurés exploseront devant nous et avec leurs moments de débâcles vont nous dire beaucoup sur la justice des hommes.

Le dispositif en triple frontal et les interpellations du public concourent à notre implication et à notre sensation de participer aux débats, à notre rapide envie frustrée d'agir pour que la justice aveugle et expéditive ne vienne pas emporter le jeune accusé. Car la pièce parle de cela, d'injustice.

La force de la proposition tient à l'immanence du jeu des acteurs, à un théâtre très proche du public à ce que Peter Brook nomme le théâtre de l'immédiat. On ne joue pas, on est dans le ici et maintenant et c'est splendide, d'autant qu'hors champ, la salle du procès a été le lieu des barbantes théâtralisations et des effets de manches narcissiques. La force de la proposition tient aussi à l'effet de troupe car assister au ballet parfait de neuf comédiens sur scène ressemble à un miracle. Et la pièce, à ne pas rater, va mûrir en nous longtemps bien après la fin du spectacle.

David Rofé-Sarfati

01/03/2017



Du droit dans les arts

« L'intime conviction », acte II : le huis clos de « 9 » en colère ^{124S7}

Après les interrogations sur la curieuse utilisation de l'« intime conviction » par le romancier Tanguy Viel dans *Du droit dans les arts* le mois dernier, la notion irrigue toute la pièce 9 de Stéphane Guérin, inspirée de *Douze hommes en colère* de Reginald Rose. Ils sont neuf, au Théâtre 13, à se déchirer sur la culpabilité d'un mineur dans une affaire de parricide, qui montre avec un nouveau souffle, l'universalité et l'intemporalité des débats sur la précarité de la justice humaine.

Le lendemain de l'inauguration de la réouverture de sa deuxième salle – le Théâtre 13 / Jardin en rénovation depuis deux ans –, le dynamique Théâtre 13 / Seine, dirigé par Colette Nucci et Fabian Chappuis, accueillait, fidèle à sa tradition, une œuvre engagée portée par une petite troupe du Pays basque, qui a réussi sa première parisienne.

9, un chiffre qui suffit à la manière de 12, le titre du film de Nikita Mikhalkov qui transposait en Russie en 2010 le célèbre *Twelve Angry Men* de Sidney Lumet, lui-même tiré d'un script de téléfilm de Reginald Rose, adapté au théâtre en 1953¹. Quel juriste n'a pas en mémoire la harangue tranquille d'Henry Fonda dans le film de Sidney Lumet qui fait basculer petit à petit les onze autres jurés qui étaient tous convaincus en entrant dans la salle des délibérations de la culpabilité de l'accusé ? L'esthétique du film de 1957 est toujours aussi bouleversante et la finesse et la justesse des dialogues de Rose reste convaincante car universels et intemporels.

D'innombrables adaptations théâtrales de *Douze hommes en colère* se sont succédé sur toutes les scènes du globe depuis plus de soixante ans, y compris en France². L'intérêt du spectacle présenté par la compagnie du Petit Théâtre de Pain vient à la fois de la véritable réécriture de la pièce, créée en décembre 2014 à Anglet, dans une langue propre, actuelle et vivante de Stéphane Guérin et de sa mise en scène.

L'auteur place le huis clos judiciaire dans la France du XXI^e siècle, dont les préjugés, les clichés, les poncifs contre les immigrés d'origine africaine, sont tous aussi puissants que ceux contre les latinos dans les États-Unis des années 1960 et contre les Tchéchènes dans

la Russie du début des années 2000. Karim Bourdon, mineur adopté d'origine comorienne, est accusé de parricide, non sur la personne de son père comme dans les deux sources d'inspiration, mais sur ses grands-parents, avec un cutter de grande taille.

Le dramaturge se veut à la fois précis – la première scène évoque avec simplicité mais efficacité différents cas de figure peu connus du grand public³ du dernier tirage au sort des jurés le premier jour du procès – et précautionneux sur le terrain juridique en évitant les pièges ou les critiques qui auraient pu lui être faites : afin de maintenir le huis clos entre les neuf jurés, il évoque un projet pilote du ministère pour exclure les trois magistrats normalement présents en France⁴ aux côtés des jurés au moment des délibérations, et pour rendre nécessaire une décision à l'unanimité – alors qu'elle n'est pas requise⁵ – offrant plus de dramaturgie.

Avant d'en venir aux débats provoqués par le vote « non coupable » d'une jeune femme graphiste qui, comme l'architecte de *Twelve Angry Men*, aimerait que « l'on discute un peu » du cas de l'accusé qui risque la perpétuité, les notions de doute raisonnable et d'intime conviction sont pédagogiquement expliquées au juré vigneron qui ne saisissait pas ce que recouvrait un « doute insoutenable ». Derrière ce joli lapsus, se profilent toute l'histoire et la généalogie du jury d'assises, justice par les pairs créée à l'époque révolutionnaire et substituant le « bon sens » au seul raisonnement juridique. Ce bon sens dicte à la bien dénommée Justine, qui dit pourtant souffrir d'hypérogabie, de tout remettre en cause : les évidences, les preuves, les témoignages, les pres-

1) Rose R., *Douze hommes en colère*, L'avant-scène théâtre Poche, 2006. L'auteur – qui avait utilisé sa propre expérience de juré pour écrire sa pièce – a poursuivi sa réflexion sur le milieu judiciaire dans une série télévisée – *The Defenders* – au début des années 1960, dans laquelle jouent plusieurs acteurs du film de Sidney Lumet.

2) L'adaptation ayant eu le plus grand succès populaire en France est celle de Meldegg S., avec Leeb M. au Théâtre de Paris en 2009-2010.

3) La récusation des jurés tirés au sort – qui intervient le jour même du procès – et l'amende en cas de non-présentation.

4) Composé de douze personnes en première instance, le jury compte trois jurés de plus (12 jurés et 3 magistrats) en appel (qui existe depuis la loi n° 2000-516 du 15 juin 2000 renforçant la protection de la présomption d'innocence et les droits des victimes).

5) En application de l'article 359 du Code de procédure pénale, depuis la loi du 10 août 2011 : « Toute décision défavorable à l'accusé se forme à la majorité de six voix au moins lorsque la cour d'assises statue en premier ressort et à la majorité de huit voix au moins lorsque la cour d'assises statue en appel ».

Télérama

N° 3420
DU 1^{er} AU 7 AOÛT 2015

ABONNEMENTS
2015
MAGASIN
CHATELAIN 2015
CHATELAIN 2015
CHATELAIN 2015



SCÈNES

9

THÉÂTRE DE TRÉTEAUX
LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN

Comment s'accorder entre jurés sur le sort d'un accusé? Un vrai cas de conscience, sobrement mis en scène.

T

C'est un exercice de style que nous propose le Petit Théâtre de pain : la mise en scène d'un procès, à huis clos. Pas de procureur ou d'avocat, seulement des jurés : neuf, d'où le titre du texte de Stéphane Guérin, ouvertement adapté du film de Sidney Lumet, *Douze Hommes en colère*. Le sort d'un gamin accusé d'avoir tué ses grands-parents se trouve entre leurs mains. Par une habile pirouette, car ce n'est pas le droit français, les jurés ne quitteront la salle qu'après avoir rendu un avis... à l'unanimité. Des débats s'engagent, on perçoit l'égoïsme des



Les jurés ne pourront quitter ce huis clos qu'une fois tous d'accord. De quoi partir en vrille.

uns et les traumatismes des autres. Sur cette trame un peu convenue, la troupe du Pays basque, « coachée » depuis les débuts par Georges Bigot, ancien comédien du Théâtre du Soleil, livre un jeu efficace, rendant bien compte des états qui peuvent traverser un juré d'assises, dont la lassitude et le doute quant à la notion même d'« intime conviction ». Le dispositif scénique, un gradin trifrontal, pou-

vant être installé aussi bien en extérieur que dans une salle des fêtes, va également à l'essentiel. Par rapport au *Siphon*, son précédent spectacle, la troupe du Pays basque a gagné en maturité et surtout en sobriété.

— **Mathieu Braunstein**

| 1h40 | Le 31 juillet à Saint-Jean-de-la-Blaquière (34), festival Remise à neuf, tél. : 04 67 88 86 44. Le 2 août à Prendeignes (46), tél. : 06 87 38 86 89.



© DENAULT CASTAGNET

LE PETIT THÉÂTRE DE PAIN

9

Le bénéfice du doute ! Voilà 9 jurés dans le huis clos d'une salle de réunion, pour juger un cas qui paraît évident. Les preuves sont accablantes, le verdict s'annonce sans appel. Pour la plupart, les jurés voudraient en finir au plus vite et rentrer chez eux. Pourquoi passer la nuit à délibérer ? Pour trouver la vérité ou pour se sentir exister ? Et pourquoi avons-nous envie d'écouter leurs échanges ? Pour le suspense, apparemment. Mais le crime n'est qu'un prétexte. Au vote initial, un seul juré, une femme, cultive un doute. Le vote devant se faire à l'unanimité, sa voix manque pour expédier l'affaire au plus vite. Aussi, nous savons d'emblée que la situation va s'inverser, que le jeune dealer accusé d'avoir tué ses grands-parents d'adoption au cutter ne peut qu'être innocent. Sinon, il n'y aurait pas de pièce. L'écriture de Stéphane Guérin souligne moult parallèles avec le fameux *Douze hommes en colère* de Reginald Rose. Connus surtout par l'adaptation au cinéma de Sidney Lumet, le scénario est évidemment dans toutes les têtes. Et cela permet à l'auteur de se concentrer sur l'enjeu véritable, à savoir un portrait-robot des individus qui constituent la France d'aujourd'hui. Avec leurs mensonges, leurs souffrances, leurs égoïsmes et leurs secrets plus ou moins avouables, les neuf personnages nous font autant rire que frémir.

Dès le début, le collectif installé au Pays basque crée un lien actif avec le public. Un par un, les cinq hommes et les quatre femmes sont appelés par leur nom. Un par un, ils se lèvent au milieu des spectateurs. Ce faux tirage au sort prend suffisamment de temps pour que chaque spectateur puisse redouter que son propre nom soit le prochain à être annoncé. Ce lien avec la salle sera maintenu pendant toute la délibération, très agitée et interrompue par des respirations musicales et dansées. Tout se déroule à proximité du public, constamment éclairé, qui entoure la scène sur trois côtés. La forte présence des spectateurs a son importance.

Miroir tendu. Ce théâtre-là est proche du peuple, dans tous les sens du terme. En mai, 9 sera donné en extérieur, au cœur de la cité. Le lien avec les réalités sociales y sera donc immédiatement palpable et le spectacle prendra tout son sens de miroir tendu. Car l'accusé n'est pas forcément objet de compassion pour les jurés. Certains préfèrent parler terroir ou matchs de foot. Mais progressivement le doute contamine les consciences. Ce revirement se double d'une remise en question plus profonde. Quand les petites horreurs de la bonne société se dévoilent, cela met en cause la légitimité d'une condamnation. La mise en scène de Manex Fuchs et Georges Bigot, fidèle compagnon de la troupe, confirme qu'on peut faire du théâtre citoyen sans en galvauder le terme. La pâte du Petit Théâtre de Pain est bien là, et elle lève. En extérieur, 9 sera joué devant des gradins financés grâce à une souscription. Le lien fort entre le PTDP et son public n'est pas un discours. Il existe. ● THOMAS HAHN

Création

le 2 décembre 2014, au Théâtre Quintou, Anglet (64).

Vu le 5 février, au Théâtre de Châtillon (92).

Diffusion les 21 et 22 mai, en extérieur, L'Usine, Tournefeuille (31) ; le 24 mai, en extérieur, L'Autre Festival, Derrière le Hublot, Capdenac (12) ; les 29 et 30 mai, en extérieur, Scène de Pays Basque Nafarroa, Garazi/Saint-Jean-Pied-de-Port (64) ; le 5 juin, salle des fêtes, La Fonderie/Atelier 231, Blangy-sur-Bresle (76).
Contact leptdp@gmail.com

Neuf

de Stéphane Guérin. Mise en scène Manex Fuchs / Le Petit Théâtre de Pain
À Libourne, Tournefeuille, Capdenac, Garazi/Saint-Jean-Pied-de-Port, Blangy-sur-Bresle

THÉÂTRE

Du sang, du sperme, des larmes : le collectif du Petit Théâtre de pain traite de la nature humaine sans détours, comme à son habitude. Sous les auspices du Théâtre du soleil d'Ariane Mnouchkine, cette compagnie basque fait du théâtre populaire son étendard. D'emblée, à cette reprise francisée de *Douze hommes en colère* (Reginald Rose, revu par Stéphane Guérin), font écho aux attentats de janvier à Paris. Raccourci, facilité ? Non, effet boomerang : sous le prétexte de la pièce surgit une xénophobie ordinaire en même temps que sourd un sentiment d'appartenance collective, deux perceptions antinomiques et pourtant siamoises de janvier dernier. En creux, la France. Chômeur, patron, artiste, graphiste, enseignante... Neuf comédiens, cinq hommes et quatre femmes, jurés, doivent décider du sort d'un jeune Comorien, accusé d'avoir égorgé au cutter ses grand-parents adoptifs. Témoins et armes du crime le confondent, l'adolescent est passé aux aveux. Tous croient à sa culpabilité. L'affaire paraît close. Mais le 9^e juré (Fafiole Palassio alias Henry Fonda) évoque sa perplexité, son «doute raisonnable». Comment cette empêcheuse de tourner en rond va-t-elle parvenir à retourner ses homologues, pour qui les petites affaires comptent plus qu'une vie à perpétuité ? Ils ne vont pas remettre pas en question le doute, mais la personne à qui il apparaît, et lui demandent des comptes à

elle. Sommée de se justifier, la 9^e juré va entraîner les uns et les autres à un retour sur soi sans concession. Abus, exploitation, humiliation, blessures vont suinter de ce huis clos éprouvant : les adultes peuvent se débarrasser de leurs attentes, de leurs idéaux, mais pas de leur enfance. Par la voix de chaque acteur va s'exprimer un groupe social, qui porte sa propre notion de culture. Comment les faire converger vers un même verdict ? Si la dramaturgie pèse parfois et que le trait tend à la caricature, la mise en scène, elle, est si légère qu'on la croirait improvisée au fur et à mesure : danse, musique, arrêts sur images font respirer le jeu. Le dispositif tri-frontal, terrain de jeu et de danse entre la scène et la salle, entraîne le public au cœur de la tornade. Un parti pris à double tranchant, car tout recul est impossible. Impossible de prendre de la distance avec les émotions, les assertions racistes, les drames personnels que chacun dévoile, dans la souffrance et les larmes. La pièce prend un tournant quand les jurés, emportés dans un élan commun, recréent la scène du meurtre et s'extirpent de ce torrent d'émotions. Ils jouent à jouer, on souffle, tant cette compagnie basque nous a habitués à un jeu offensif, toujours au bord de la rupture, à la limite parfois du mélodrame, et sans respiration. Être spectateur chez le Petit Théâtre de Pain relève du sport de combat. / EMMANUELLE DEBUR /





2 juin 2015

De la faculté de juger

Le Petit Théâtre de Pain est de retour à l'Usine, qui l'accompagne depuis 2008 dans ses créations : on se souvient tout particulièrement de Traces et de Siphon, qui avaient ébloui le Clou, moins convaincu par Le regard de l'homme sombre lors de la saison dernière. C'est donc impatient que l'on attendait de découvrir 9, le dernier opus de la troupe basque, librement adapté de Douze hommes en colère de Reginald Rose. Elle était venue avec ses gradins pour jouer à l'extérieur, mais a finalement dû se réfugier dans la halle, les saints de glace menant leur charge habituelle de la mimai ; dommage, certainement, pour ce huisclos climatique. On a retrouvé cependant avec bonheur la générosité et la précision du PTDP, ce qui ne nous a pas empêché de rester tout de même un peu sur notre faim à certains égards.

« Un oiseau des îles dans un nid de passereaux »

Neuf, donc. Quatre femmes et cinq hommes. Ils ont été désignés parmi les citoyens ici présents pour juger de la culpabilité d'un jeune comorien accusé du meurtre de ses grands-parents adoptifs. Le procès a eu lieu : aveux lors de la garde à vue, cour d'assises, pièces à conviction, photos de la scène de crime, témoins, expert psychiatre, plaidoirie et réquisitoire. Reste le verdict. Ils sont là pour ça, enfermés dans cette petite pièce avec table, chaises, fontaine à eau et... piano.

Chacun a une bonne raison de vouloir en finir rapidement. Tous se sont fait une opinion : l'issue leur semble évidente. Reste à voter selon son intime conviction et à dégager une unanimité. Existetil un doute raisonnable qui puisse mener à ne pas condamner ce jeune homme à la prison à perpétuité ? Et tout au moins cela vaut-il la peine de prendre le temps d'en discuter ?

Entomologie

Ceux qui connaissent la pièce de Reginald Rose, ou qui ont vu la brillante adaptation qu'en a faite Sidney Lumet avec Henri Fonda en 1957, ou encore celle de Nikita Mikhalkov en 2007, savent combien le sujet en est passionnant, interrogeant très pertinemment la manière dont nous faisons société. En effet, ces jurés sont poussés dans leurs retranchements, devant juger une affaire extrêmement grave et ayant dans leurs mains le destin d'un jeune homme ; ils doivent pour cela cohabiter dans un espace exigu et se mettre d'accord alors que tout semble les séparer : âge, appartenance sociale, catégorie professionnelle, convictions politiques. Un échantillon sociétal sous haute tension forcé au débat démocratique.

Le Petit Théâtre de Pain a fait appel à Stéphane Guérin pour transporter le texte original dans la société française contemporaine : féminisation de

l'assemblée, adaptation de la peine encourue – en 1954, c'était la peine de mort... –, actualisation des problématiques personnelles des personnages et de leur langage. Il conserve cependant la dimension archétypale de chacun des jurés et presque tous les ressorts dramatiques structurant l'action. L'enjeu est d'observer ce qui se passe en chaque individu au moment de juger un autre, en quoi son quotidien interfère, mais aussi ses blessures passées et l'interaction avec ses comparses : en somme, comment le jugement se construit et à quoi tient-il ? La graphiste, le businessman, le retraité, l'urgentiste, la prof de français, la mère de famille, etc. Comment chaque élément de ce panel représentatif réagirait-il à partir de son habitus ? Chacun ou presque aura droit à sa diatribe, son moment de doute, ses instants d'émotion ou de drôlerie. C'est intéressant et parfois plutôt justement observé, mais c'est aussi souvent un peu trop démonstratif, stéréotypé et systématique, pour ne pas dire systémique : les coutures ne sont que trop apparentes. Elles l'étaient déjà chez Reginald Rose, mais alors pourquoi réécrire le texte ? On se demande finalement ce qu'il y a gagné.

Faire corps

Heureusement, il y a le travail scénique du Petit Théâtre de Pain. L'espace est souvent un personnage à part entière dans les créations de la troupe basque : qu'il soit cité, métro, plage déserte ou tribunal, il est amplement symbolique et joue un rôle majeur dans le développement de l'action. Option a été prise ici d'un dispositif trifrontal : une idée intéressante qui transforme la petite pièce tenue au secret en agora entourée de spectateurscitoyens. La scénographie est sobre, mais très habilement utilisée : le ballet des tables, la verticalité fraîche et cristalline de la fontaine à eau et celle de ce chambranle de porte monumental, pouvant évoquer les écrasantes colonnes en façade du palais de justice de New York magnifiquement filmées par Lumet, mais aussi les montants d'une immense guillotine.

Les déplacements sont très chorégraphiés et donnent lieu à plusieurs scènes d'une réjouissante dextérité. Manex Fuchs et Georges Bigot semblent en outre avoir travaillé comme des chefs d'orchestre pour faire sonner ensemble les harmoniques de ces personnages si différents. Et même si la structure du texte fait un peu transparaître la partition, c'est en virtuoses que les comédiens se la sont appropriés : ils forment ainsi un chœur énergique à la rythmique jazzy.

On regrette alors que la poésie propre au Petit Théâtre de Pain n'ait pas davantage été déployée : les deux passages chorégraphiques ainsi que le superbe moment de l'envolée des feuilles, si typiques de leur univers, nous laissent entrevoir la puissance que cette pièce pourrait avoir en allant juste un peu plus du côté du sensible et de l'indicible.

Agathe Raybaud

Paulhan

"9" jurés dans la salle des fêtes



■ La Compagnie du Petit théâtre de Pain a captivé le public.

Le Théâtre du Sillon, dirigé par Fabien Bergès, avait décidé de poser ses tréteaux à Paulhan, dans le cadre de sa mission élargie à tout le territoire de la communauté de communes et sa volonté d'aller au-devant de tous les publics. Poser ses tréteaux, non ! Plutôt ses bois de justice, en effet, la pièce proposée par la Compagnie du Petit théâtre de Pain se déroule dans la salle des délibérations d'une cour de justice. Après 3 jours d'audience, un jeune Comorien est accusé de l'assassinat de ses grands-parents adoptifs et les 9 jurés se retirent pour délibérer, l'unanimité est requise pour ce jugement.

La salle des fêtes de Paulhan a été aménagée telle une piste de cirque : la scène est dans la salle et les gradins bondés sur 3 côtés jusque sur la scène. Les caractères des différents protagonistes vont vite se révéler, exacerbés par ce huis clos, dans lequel il est impossible d'ouvrir les fenêtres, de prendre l'air, l'orage gronde « aussi » à l'extérieur. Plus les heu-

res passent, plus le ton monte, l'accusé ne devient qu'un prétexte pour les confidences et les confessions et chaque juré dévoilent ses propres peurs et secrets. Les spectateurs oublient vite les gradins spartiates pour s'identifier à tel ou tel avis, changer d'avis et au final n'avoir aucune certitude, mais beaucoup d'interrogations sur leur propre existence.

Le travail de cette compagnie basque est époustoufflant de réalisme. Les spectateurs ont pris le temps pour quitter la salle, bavarder avec les acteurs et réaliser qu'ils venaient de vivre une très belle soirée de théâtre.

► La Compagnie du Petit théâtre de Pain porte ce nom en hommage aux femmes du ghetto de Vilna qui confectionnaient des marionnettes avec leur ration de pain pour animer un théâtre pendant la guerre. C'est maintenant une troupe itinérante, basée au Pays basque, de 15 personnes à temps complet depuis 20 ans.

Cones. ML : 06 08 69 20 18 + midilibre.fr

SARLAT

« 9 », du vrai théâtre populaire



Un débat animé pour une affaire de parricide

VPain a présenté du vrai théâtre populaire au centre culturel avec la pièce « 9 ». Pourquoi « 9 » ? Tout simplement parce que c'est le nombre de jurés qui doivent statuer sur le sort d'un jeune Comorien accusé d'avoir tué ses grands-parents adoptifs.

De chaque côté de la scène, deux gradins accueillent des élèves du lycée Pré-de-Cordy. Dans la salle sont installés les autres spectateurs qui sont venus en grand nombre. Pendant une heure et demie, on assiste aux délibérations de ces

cinq hommes et quatre femmes qui nous font part de leurs doutes, de leur inquiétude face à leur responsabilité (condamner ou non un adolescent de 16 ans à perpétuité). Tour à tour, les problèmes du racisme, de la certitude de ce qu'on a vu ou pas vu, de l'incidence de sa propre vie sur la façon de juger, sont abordés. Cette jeune troupe, en résidence au Pays Basque, maîtrise parfaitement son sujet, les déplacements sur scène sont très précis. Pour couper les moments de forte tension, se font entendre du piano, de la guitare ou

de l'accordéon. On peut penser aux *Douze hommes en colère* de Réginald Rose, mais là on est en France avec des problèmes bien français.

Les très longs applaudissements se sont fait entendre à la fin du spectacle et cerise sur le gâteau, la troupe a offert un verre à tout le monde pour fêter la naissance du bébé d'un des comédiens. Les commentaires élogieux ont pu continuer dans la convivialité.

MICHEL LAUVIE

MARDI 13 JANVIER 2015

Huis clos à neuf

THÉÂTRE Dernière création du Petit Théâtre de Pain, « 9 » est un projet qui lui va bien : un sujet universel pour explorer les rapports humains. À voir en Gironde

Tension dramatique, jeu trouble entre mensonge et vérité, rôles assumés jusqu'au bout, parole omniprésente... Justice et théâtre présentent des similitudes qui pourraient les rapprocher si les enjeux du dénouement n'étaient pas si différents. Alors il est tentant de porter ce spectacle sur scène, et le cinéma américain en a même fait un genre à part. C'est d'ailleurs le somptueux « Douze hommes en colère » qui a directement inspiré ce « 9 » du Petit Théâtre de Pain, la différence de chiffre tenant au nombre de jurés : douze aux États-Unis et neuf en France. Mais le ressort dramatique est le même : dans le secret de la délibération, tous jugent l'accusé coupable, sauf un pour lequel le doute est trop fort pour céder le pas à l'évidence. Commence alors le ballet des sentiments, de la colère à l'assurance, le jeu des rapports de force, humains, simplement.



Chaque ambiance en salle des jurés. PHOTO: RALPH CASTAGNET

Ce que nous sommes

Ce genre de huis clos à plusieurs devait séduire le Petit Théâtre de Pain dont le théâtre se nourrit d'une certaine idée des confrontations humaines, après et tourmentées mais aussi subtiles et ouvertes, où la parole sert à dresser un constat sur ce que nous sommes. Ce sont eux qui ont demandé à Stéphane Guérin

d'écrire ce texte, en lui proposant le principe. Déjà auteur d'une dizaine de pièces, souvent dans un registre comique teinté de noirceur ou d'ironie, il a accepté aussi les règles du jeu de la troupe basque : on avance ensemble, on propose des choses là où l'on peut améliorer. Le texte n'est pas un sanctuaire et il s'adapte autant à la mise en scène qu'elle

s'adapte à lui. Jusqu'à présent, la formule a plutôt réussi au Petit Théâtre de Pain qui, même dans des productions un peu plus faibles, tire quand même son épingle du jeu grâce à un réel bonheur de jouer. À la tension dramatique du style judiciaire, ils ajoutent là une réflexion sur la parentalité : l'accusé, enfant adopté, est soupçonné d'avoir tué ses grands-parents adoptifs. Forcément se pose alors la question de la filiation au milieu d'un discours sur l'état de la France vu à travers la conscience de neuf personnes qui n'ont pas demandé à être là, mais en endossent les conséquences.

Jean-Luc Eluard

Ce soir, 20 h 30 au Cube à Villenave d'Ornon. 7 et 14 €. Tél. 05 57 99 52 24.
Jeudi 15 janvier à 20 h 30 à la M270 à Floirac. 6 et 12 €. Tél. 05 57 80 87 43
Jeudi 22 janvier à 20 h 30 au Champ de Foire à Saint-André-de-Cubzac. 7, 10 et 13 €. Tél. 05 57 45 10 16.



18 décembre 2014

Soirée théâtrale intense

Les amateurs de théâtre fort, porteur de sens ; ceux qui aiment les textes riches et les drames raciniens qui montrent les hommes tels qu'ils sont ; ceux qui pensent que le théâtre peut être à la fois un moment de réflexion et de bonheur... Ceux-là doivent retenir le nom de Stéphane Guérin, l'auteur de la pièce « 9 », interprétée vendredi au centre culturel par Le Petit Théâtre du pain.

Si le sujet de départ est la justice, avec le procès d'un double parricide, il ne s'agit pas du thème principal. La pièce s'intéresse avant tout aux rapports aux autres, à la vie d'un groupe. Elle pose des questions sur la filiation et sur nos comportements. La fin, en point d'interrogation, souligne que l'important n'est pas le résultat, mais le cheminement de la pensée.

Le public, venu en nombre et mêlant une soixantaine de lycéens à des gens de tous les âges, ne tarissait pas d'éloges. Il est vrai que ce texte est servi par une interprétation remarquable. Les neuf comédiens incarnent les jurés avec une telle conviction et une telle justesse, que l'illusion théâtrale fonctionne pleinement.

La mise en scène de Manex Fuchs se fait très discrète, mais ô combien pertinente et efficace, pour que jamais la moindre « ficelle » ne ramène le spectateur à son rôle d'observateur et qu'il entre avec les comédiens dans la peau des jurés. Le choix d'installer le public sur trois côtés de la scène, comme dans une salle d'audience, renforce l'impression de huis clos en enfermant les comédiens au centre et oblige les spectateurs à être partie prenante de la scène qui se déroule et qui monte en intensité émotionnelle jusqu'au final, où les jurés vont symboliquement passer sous la guillotine, ou la porte du temple, seul mais très puissant élément du décor. Un silence plein d'émotions précède alors des applaudissements.

Michel Debiard

« 9 » du Petit Théâtre de Pain, vibrant plaidoyer pour nos parts manquantes

Cette semaine au Théâtre Quintaou d'Anglet, le Petit Théâtre de Pain a dévoilé avec « 9 » une création-somme de ses 20 ans d'existence au service d'une plus grande acceptation de soi, et des autres.

Dans la salle pleine (hier encore) du second espace scénique du Théâtre Quintaou d'Anglet, nombre des spectateurs présents n'avaient sans doute pas mesuré la remarque gourmande de Manex Fuchs, metteur en scène de « 9 » du Petit Théâtre de Pain (PTDP), qui les avertissait d'une « surprise probable » sur leur nouvelle création.

Du « 9 » annoncé comme possible relecture du huis-clos de justice ayant inspiré Douze hommes en colère de Sydney Lumet (1957), ou son jumeau, 12 de Nikita Mikhalkov (2007), le choix aura donc été fait de ne le traiter que comme prétexte de premier plan, dont ont jailli des interrogations bien plus acérées sur ce qui fonde aujourd'hui la notion d'adulte, de père (de mère), d'homme (ou de femme).

Le tableau de famille de ces 9 jurés présents pour condamner ou libérer un adolescent comorien, accusé d'avoir assassiné ses grand-parents adoptifs, s'est nourri 1h50 durant de tout ce qui fonde le travail artistique du PTDP. Des acteurs de tempérament, et une mise en scène rendue invisible par l'expérience de ces vieux routiers du PTDP ; une attaque non mouchetée contre les névroses sociales des risques-petit, et contre les raccourcis médiocres dont ils se suffisent pour se retirer des considérations solidaires ; quelques affirmations assumées sur une époque où les riens du tout se retrouvent broyés par l'indifférence, la paresse, le racisme ou la haine de la différence : là n'était pas la surprise annoncée.

Il fallait sans doute reprendre ce chiffre-titre, « 9 », pour y voir le signe particulier de ce travail, et de la difficulté d'être « neuf » dans nos choix d'adultes. A cet exercice insensé d'honorer sa place pour décider de la vie, ou de la mort, d'un homme, les comédiens-jurés se retrouvent confrontés aux vagues de ressac d'une enfance qu'ils découvrent toujours cramponnée à leurs choix d'adultes, souvent à son corps défendant. Car l'on n'est pas « neuf » quand il s'agit d'écrire un « oui » ou un « non » en face du mot « vie ». Pas plus que l'on ne l'est face à une page blanche devant soi, quand les mots que nous n'avons pas encore choisis sont guidés par la part manquante de nos existences.

Traumatismes enfouis ou réactions non conscientes au monde qui nous entoure, nous ne sommes pas « neuf », non, et l'illusion n'a plus de raison d'être, à la fin de cette pièce du PTDP. Il nous faut alors regarder devant, en saisissant la main de ceux qui nous accompagnent, sans penser pouvoir lâcher la main de ce qui nous a constitué (ou manqué). Le spectacle est un reflet de vie qui n'a rien d'innocent, les comédiens du PTDP ont un parcours collectif qui a défendu cette affirmation. Pour quelques uns d'entre eux, ils en sont arrivés à saisir des mains d'enfants dans leurs vies privées, et ont compris qu'ils ne pourraient justifier devant les yeux en face d'eux d'être « neuf ».

Hier soir, il n'était pas question de juger cela comme une culpabilité, mais comme la marque triomphante d'une acceptation de ce qui nous aidera à vivre. Et de ce qui continuera à les porter, eux qui, ces jours-ci, ont basculé de l'autre côté du chiffre « 20 ».

Comme autant d'années de ce théâtre conscient et engagé que ni le PTDP ni ses fidèles spectateurs, depuis tout ce temps-là, accepteraient de considérer comme « vain ».

Ramuntxo Garbisu